

PROJET RÉFÉRENT

Évaluation du pack Hérault Mobilité Inclusive (PHMI)



OBJET DE L'OPÉRATION

Le Cerema apporte son expertise au Conseil départemental de l'Hérault dans le suivi et l'évaluation des services d'autostop organisé, de covoiturage, de promotion du vélo et de plateforme de mobilité inclusive.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Le Département de l'Hérault est Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt "Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables (TENMOD)" de l'ADEME. Son projet a pour ambition d'organiser et d'améliorer une offre de mobilité complémentaire aux réseaux de transports collectifs, particulièrement sur les **territoires ruraux** où les habitants ont souvent des problèmes d'accès aux services de proximité (commerces, services publics, accès aux soins et à la santé, culture...). Cette démarche associe les communautés de communes du « *Grand Pic Saint-Loup* » et des « *Cévennes Gangeoises et Suménoises* » et la société coopérative d'intérêt collectif « *RezoPouce* ».

À travers ce projet, les partenaires cherchent à favoriser :

- **le covoiturage**, avec la création d'aires de covoiturage structurantes, ainsi que d'un maillage secondaire de places de covoiturage par mutualisation de stationnements existants
- **les infrastructures cyclables** (établissement d'itinéraires) les services aux cyclistes et l'animation de promotion sur la mobilité active
- **la promotion du dispositif d'autostop organisé « Rezo Pouce » et de covoiturage d'entreprise « Rezo Pro »** avec 132 arrêts sur la Communauté de Communes du Grand Pic-Saint-Loup et 47 arrêts sur la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoise
- **la création de plateforme de mobilité inclusive**, en direction des publics en démarche d'insertion sociale ou professionnelle pour

CONTACT

✉ relation-clients-occitanie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Politiques de mobilité
- Enjeux des mobilités
- Transports collectifs, partagés et intermodalité
- Vélo, marche, accessibilité
- Connaissance, modélisation et évaluation de la mobilité

un meilleur accès à la mobilité.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a développé et mis en place une **méthode d'évaluation** qui analyse les différents services de covoiturage. Cette méthode est commune aux autres évaluations menées sur l'ensemble du territoire national, comme à Grenoble ou Toulouse. Elle permettra ainsi une comparaison des résultats.

L'évaluation globale du projet de mobilité PHMI inclut la prise en compte du report modal, du développement du lien social, de l'accès à la mobilité et des changements de comportements.

Les résultats ont été partagés au niveau national et européen par le Cerema, dans le cadre du programme SMARTA(SMArt Rural Transport Area).

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

Département de l'Hérault

Benjamin SAUBION

LE CALENDRIER

Septembre 2019 à Décembre 2021

LE MONTANT

40 K€